

École Sans-Frontières

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

Général : but du projet éducatif

L'école Sans-Frontières définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement. (LIP, articles 36, 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres)
- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite. (LIP, article 209.2)
- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère. (LIP, articles 209.2 et 459.3)

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et au projet éducatif de l'établissement.

Général : mission

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Source: LIP article 207.1 sept 2022

Vision et valeurs : vision

Gestion personnalisée au service de la réussite

Maximiser l'utilisation d'outils de suivi et de monitoring des résultats.

Implantation d'un modèle de gestion de proximité

Adapter la culture organisationnelle aux enjeux liés à la réussite des élèves.

Parents, personnel et partenaires

Accroître la confiance envers l'immense potentiel du Centre de services scolaire de Montréal

Vision et valeurs : valeurs

Les valeurs du CSSDM sont **l'audace**, **la bienveillance**, **l'efficacité** et **l'engagement**.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

L'école Sans-Frontières est située sur la 9e avenue entre la rue Bellechasse et le boulevard Rosemont. Nous avons à proximité la bibliothèque, le Complexe aquatique Rosemont, l'aréna Étienne-Desmarteau ainsi que des parcs que nous fréquentons. Nous sommes une école ayant un indice de défavorisation de 8 (IMSE). Étant une école à libre-choix, les élèves proviennent de différents quartier de Montréal et elle est très francophone. (87% de nos élèves)

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

À l'heure actuelle, quelque 285 élèves du préscolaire et du primaire la fréquentent au quotidien. Ils y côtoient des professionnels (orthophoniste, psychoéducatrice, ergothérapeute) ainsi que des orthopédagogues, techniciens en éducation spécialisée dévoués qui ont à cœur le développement et la réussite de chacun. Les enfants évoluent dans un milieu enrichissant, vivant et accueillant dans lequel les parents sont très impliqués. Leur engagement est un apport important dans le cheminement scolaire de nos élèves.

Ici, nous mettons, bien sûr, un accent particulier sur l'apprentissage du français, mais nous accordons également de l'importance à la protection de l'environnement, l'acquisition de compétences sociales ainsi qu'à l'implication dans la communauté.

Chaque jour, nous encourageons les enfants à tisser des liens avec leurs pairs et à accepter leurs différences. L'ouverture aux autres, la communication, la coopération et le respect sont, à nos yeux, des valeurs essentielles. D'ailleurs, l'école Sans-Frontières compte quatre classes destinées à des élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA). Dans ces classes, on s'inspire entre autres, de la méthode TEACCH. De plus, certains élèves TSA profitent d'un soutien à l'intégration en classe ordinaire. Le fait d'accueillir des enfants à besoins particuliers ajoute à la richesse de notre école; elle contribue à la rendre encore plus humaine.

Forces et zones de vulnérabilité : forces

- Le nombre d'élève par niveau
- Le pourcentage d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
- Le degré de motivation des élèves et le type de soutien et d'accompagnement des parents dans l'éducation de leur enfant
- La proportion d'enfants qui commencent leur scolarité sans présenter de facteurs de vulnérabilité pour leur développement
- Le nombre d'enseignants et d'enseignantes de même que le nombre de membres du personnel et du personnel de soutien offrant un service direct ou indirect à l'élève selon la catégorie d'emploi, le type de poste, etc.
- La stabilité du personnel
- L'offre de services de garde aux élèves
- Les pratiques éducatives
- Les caractéristiques des relations entre l'école et la famille
- Le climat organisationnel et la mobilisation du personnel
- Le nombre de bâtiments et leur état
- Le contexte socioéconomique du territoire et ses répercussions sur le plan de l'éducation (hausse ou baisse de la démographie, niveau de scolarité moyen des parents, etc.)

Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

- Les formes de collaboration avec des organismes et des partenaires pouvant soutenir l'éducation sur le territoire du centre de services scolaire et de sa région administrative (municipalités, établissements d'enseignement supérieur, instance régionale de concertation sur la persévérance scolaire, centre intégré de santé et de services sociaux, carrefour jeunesse-emploi, centre local de développement, etc.)
- L'offre publique et privée de services pédagogiques (petite enfance, préscolaire 4 et 5 ans, primaire, secondaire, éducation des adultes, formation professionnelle, enseignement supérieur) sur le territoire du centre de services scolaire, de sa région administrative ainsi que des régions administratives limitrophes
- L'indice du seuil de faible revenu
- Le nombre et le type de locaux spécialisés
- L'équipement technologique
- La disponibilité des locaux
- L'offre d'activité parascolaire
- Le pourcentage d'absentéisme des élèves
- Le nombre d'élèves vivant une transition
- Le pourcentage d'élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation

Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : La réussite en écriture des élèves

Orientation : Rehausser le niveau de compétences en littératie

Objectif : Augmenter le pourcentage des élèves ayant un résultat égal ou supérieur à 70% en écriture de 79,8 % à 87 % d'ici juin 2027